M./Mme l’Inspecteur-trice d’académie, s/C de M./Mme l’IEN.

OU M./Mme l’Inspecteur-trice Pédagogique Régional, s/C de M./Mme le/la Proviseur-e/ Principal-e

Partisan d’une réforme profonde du système éducatif, avec le soutien de mon organisation syndicale et conformément à la note de service du 13 décembre 1983, je vous informe de mon refus de participer à ce rendez-vous de carrière, qu’il s’agisse de l’inspection ou de l’entretien prévu, pour les motifs suivants :

parce que les interventions d’un-e inspecteur-inspectrice ne sauraient remplacer la formation continue ;

parce que l’inspection n’apporte aucune réponse aux difficultés de mon métier ;

parce qu’un-e inspecteur-inspectrice ne peut être à la fois supérieur hiérarchique et conseiller formateur-conseillère formatrice ;

parce que je ne conçois pas d’évaluation de l’action éducative par quelqu’un qui n’enseigne plus ; parce qu’il ne saurait y avoir de collaboration pédagogique en dehors du cadre collectif et égalitaire d’une équipe d’enseignants et de collègues ;

parce que l’évaluation d’un enseignant par un-e inspecteur-inspectrice est forcément soumise à sa subjectivité ;

parce que l’inspection est une institution rétrograde qui entraîne la soumission, l’infantilisation, la division des personnels, renforce leur isolement et cautionne l’immobilisme. Cette nouvelle mouture de l’évaluation avait été refusée par des organisations syndicales représentant plus de 50% des personnels concernés. Si je ne considérais pas l’ancien système d’évaluation satisfaisant, je ne peux considérer que le protocole PPCR permettra aux enseignants de progresser dans leur pratique.

Au contraire, il accentuera l’individualisation et la mise en concurrence des personnes dans une logique managériale d’auto-évaluation et de promotion de ses compétences.

Je vous prie d’agréer, Monsieur/madame l’Inspecteur-trice, l’expression de mes sincères salutations et mon attachement au service public de l’Éducation National